

# TARIFS POUR TOUS

## pass

■ Permanent .....	39€ /mois
■ Annuel .....	468€
■ 30 jours .....	48,50€
■ 7 jours .....	14,50€

### Recharge d'euros

Le voyage ..... 1,40€

Avec recharge d'euros 0,70 € - 1,40 € - 5 € - 10 € - 20 €

## pass Intégral<sup>(1)</sup> Aix Marseille Provence

■ Permanent .....	68€ /mois
■ Annuel .....	816€
■ Mensuel .....	73€ /mois

à partir de **9,20** €/mois<sup>(2)</sup>

## pass Permanent

### Plus simple, Plus rapide, Plus économique...

Le **pass** Permanent est un abonnement réglé par prélèvement mensuel et reconduit automatiquement.

**Gagnez du temps** : Une seule inscription suffit, plus besoin de le recharger chaque année. Fini les files d'attente à la rentrée.

**Comment obtenir votre pass Permanent** : Téléchargez le formulaire "Demande de pass Permanent" sur le site [rtm.fr](http://rtm.fr) ou retirez-le dans un point d'accueil RTM, puis déposez en station votre dossier complet (voir détails ci-contre selon le type de pass souhaité).

## prime Transport

Votre pass remboursé à 50% par votre employeur.

Décrets N° 2008-1501 et N° 2010-676  
Plus d'infos sur [rtm.fr/PrimeTransport](http://rtm.fr/PrimeTransport)

<sup>(1)</sup> Abonnement calendaire valable à partir du 1<sup>er</sup> jour du mois choisi. Modalités et liste des points de vente disponibles sur [rtm.fr](http://rtm.fr)

<sup>(2)</sup> Tarif Pass XL ou Scolaire Permanent Jeune Solidarité.

50%  
REMBOURSÉ

# TARIFS SPÉCIFIQUES

## PLUS DE 65 ANS

### Non imposable

#### CONDITION

> Être domicilié sur la commune de Marseille depuis plus de 6 mois.

#### COMMENT L'OBTENIR ?

Envoyez par courrier le dossier complet au :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Service Transport (Opération Cyclamen)  
CS 90349  
13331 MARSEILLE CEDEX 03

En retour le CCAS vous adressera un courrier notifiant sa décision.

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Pièce d'identité, carte de résident ou passeport (photocopie).
- Avis de non imposition ou de non recouvrement sur les revenus (photocopie).
- Justifiez de la résidence sur la commune depuis plus de 6 mois : joindre photocopies des justificatifs : facture d'énergie, téléphone ... (1 de plus de 6 mois, uniquement si l'adresse actuelle est différente de celle mentionnée sur l'avis d'imposition, et 1 récent)

Si vous êtes domicilié sur les communes de :

Allauch | Plan-de-Cuques | Septèmes-les-Vallons

Voir modalités d'attribution sur [rtm.fr](http://rtm.fr) ou auprès du CCAS de la commune concernée.

LIBRE  
CIRCULATION  
DE 2 ANS

## DEMANDEUR D'EMPLOI

### Indemnisé non imposable

#### CONDITIONS

- > Être domicilié sur la commune de Marseille depuis plus de 6 mois.
- > Être indemnisé par Pôle Emploi.
- > Être rattaché à un foyer fiscal non imposable sur le revenu.

#### COMMENT L'OBTENIR ?

Envoyez par courrier le dossier complet au :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Service Transport (Coup de main aux demandeurs d'emploi)  
CS 90349  
13331 MARSEILLE CEDEX 03

Ou par fax au : 04 86 94 46 61

En retour le CCAS vous adressera un courrier notifiant sa décision.

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Pièce d'identité, carte de résident ou passeport (photocopie).
- Dernier avis de paiement (mois complet) par Pôle Emploi (photocopie).
- Dernier avis de non imposition ou de non mise en recouvrement ou celui du foyer fiscal (photocopie).
- Justifiez de la résidence sur la commune depuis plus de 6 mois : joindre photocopies des justificatifs : facture d'énergie, téléphone ... (1 de plus de 6 mois, uniquement si l'adresse actuelle est différente de celle mentionnée sur l'avis d'imposition, et 1 récent)
- Le numéro de téléphone du domicile (facultatif).

LIBRE  
CIRCULATION  
DE 1 AN

## BÉNÉFICIAIRE DU RSA<sup>(1)</sup> OU DE LA CMUC<sup>(2)</sup>

### Bénéficiaire du RSA socle

#### CONDITIONS

- > Être domicilié sur une des 18 communes\* concernées de la Métropole.
- > Être bénéficiaire du RSA et titulaire d'un Contrat d'Engagement Réciproque avec le Département des Bouches-du-Rhône et dans ce cadre, être inscrit à Pôle Emploi et mobilisé sur une action d'insertion à visée professionnelle et seulement pour une durée de 12 mois maximum depuis l'entrée au RSA.

#### COMMENT L'OBTENIR ?

Parlez-en à votre référent de parcours habituel. Si les conditions sont respectées, il pourra faire une demande dans le cadre de votre prochain Contrat d'Engagement Réciproque. Si le Département accepte votre demande, vous recevrez une attestation d'ouverture du droit auprès de la RTM.

Pour obtenir des informations, vous pouvez appeler le Département des Bouches-du-Rhône au 0800 60 59 99, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

(Gratuit pour l'appelant depuis un téléphone fixe).

LIBRE  
CIRCULATION  
DE 3 À 6 MOIS  
Sous conditions

### Bénéficiaire de la CMUC 26 ans et plus

#### CONDITION

> Fournir l'original de l'attestation CMUC, pour vous et vos ayants droit.

#### pass XL Solidarité

Permanent .....	19,50€ /mois
Annuel .....	234€
30 jours .....	24,20€

#### Recharge d'euros

Le voyage ..... 0,70€

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Déposez l'original de l'attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie faisant mention de la CMUC<sup>(2)</sup> en cours de validité.

Vous pouvez bénéficier, sous plafond de ressources CMUC, d'une « tarification solidaire » ouvrant droit aux tarifs « Solidarité ». Rendez-vous à l'Espace Services Clients RTM Bourse afin d'ouvrir une demande de dossier. Fournir l'ensemble des justificatifs suivants pour instruction (15 jours ouvrés) : pièce identité, livret de famille, attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent la demande, dernier avis d'imposition personnel ou du foyer auquel est rattaché le demandeur.

<sup>(1)</sup> Revenu Solidarité Active

<sup>(2)</sup> Couverture Maladie Universelle Complémentaire

\* Voir liste sur [rtm.fr](http://rtm.fr)  
RTM - Direction Marketing et Commercial 07/18 - Tarifs en vigueur au 01/09/2016 Agissez pour le recyclage des papiers avec la RTM et Ecofolio.

### Imposable

#### CONDITION

> Être domicilié depuis plus de 6 mois sur les communes de :  
Marseille | Allauch | Plan-de-Cuques.

#### Recharge d'euros

Le voyage ..... 0,70€

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Justifiez de la résidence sur la commune depuis plus de 6 mois : joindre photocopies de 2 justificatifs : facture d'énergie, téléphone ... (1 de plus de 6 mois et 1 de moins de 3 mois) au nom et prénom du demandeur (si besoin photocopie du livret de famille)

50%  
DE RÉDUCTION  
SUR LE VOYAGE

20%  
DE RÉDUCTION  
SUR LE VOYAGE

## PARENT FAMILLE NOMBREUSE

#### CONDITION

> Être parent d'au moins 3 enfants dont le dernier a moins de 18 ans ou d'au moins 5 enfants sans limite d'âge.

#### Recharge d'euros

Le voyage ..... 1,12€

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Présentez le livret de famille et déposez une photocopie du document ou la carte famille nombreuse SNCF.

## Autres Mesures Sociales

ANCIEN COMBATTANT  
MUTILÉ DE GUERRE OU HORS GUERRE  
MUTILÉ DU TRAVAIL  
AVEUGLE CIVIL

MILITAIRE

Si vous êtes domicilié depuis plus de 6 mois sur les communes de :  
Marseille | Allauch | Plan-de-Cuques | Septèmes-les-Vallons  
Voir éligibilité (selon les villes) et modalités d'attribution sur [rtm.fr](http://rtm.fr) ou auprès du CCAS de la commune concernée.

20% de réduction sur le voyage, voir modalités d'attribution sur [rtm.fr](http://rtm.fr).



# MON TARIF ADAPTÉ

Une solution à chaque situation



RTM OPERATEUR DE LA METROPOLE Mobilité

# TARIFS SPÉCIFIQUES

Pass XL : donne accès au réseau de transport RTM et aux lignes Transmétropole.  
**Pass Scolaire Permanent ou Annuel (collégien/lycéen)** : donne accès à tous les réseaux de transport urbains et interurbains du Territoire de la Métropole  
 (consultez les + des abonnements)

## MOINS DE 26 ANS

### Moins de 6 ans

ACCOMPAGNÉ D'UN PARENT  
 (Payant lors de déplacement en groupe)

GRATUIT

### De 6 ans à 10 ans inclus

SANS CONDITION  
**pass Scolaire Jeune Solidarité**

Permanent ..... **9,20€**/mois  
 Annuel ..... **110€**  
**pass XL Solidarité**  
 30 jours ..... **24,20€**  
**Recharge d'euros**  
 Le voyage ..... **0,70€**

Pass Permanent  
**9,20** €/mois

### De 11 ans à 25 ans inclus

CONDITION  
 > Être Scolaire (Collégien ou Lycéen), ou Étudiant, ou Stagiaire de la Formation Professionnelle, ou Apprenti, ou effectuer le Service Civique.

**pass XL ou Scolaire Jeune**  
 Permanent ..... **18,30€**/mois  
 Annuel ..... **220€**  
 30 jours ..... **36,70€**  
**Recharge d'euros**  
 Le voyage ..... **1,12€**

Pass Permanent  
**18,30** €/mois

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Déposez le justificatif lié à votre statut

**Moins de 17 ans** : Aucun justificatif.  
**Scolaire** : Certificat de scolarité de l'année en cours (à partir de 17 ans).  
**Étudiant** : photocopie recto/verso de la carte d'étudiant de l'année en cours (présentez l'original).  
**Stagiaire de la Formation Professionnelle** : Attestation remise par l'organisme de formation professionnelle mentionnant les dates de stage.  
**Apprenti** : photocopie recto/verso de la carte d'apprenti de l'année en cours ou du contrat d'apprentissage (présentez l'original).  
**Service Civique** : photocopie du contrat d'engagement mentionnant les dates et le lieu de celui-ci.

### Boursier Scolaire

CONDITION  
 > Être Scolaire (Collégien ou Lycéen).  
**pass Scolaire Jeune Solidarité**  
 Permanent ..... **9,20€**/mois  
 Annuel ..... **110€**  
**pass XL Solidarité**  
 30 jours ..... **24,20€**  
**Recharge d'euros**  
 Le voyage ..... **0,70€**

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Déposez la notification de bourse émanant du Ministère de l'Éducation Nationale délivrée par l'Établissement scolaire ou l'Académie (photocopie).

### Enfant Famille Nombreuse

CONDITIONS  
 > Faire partie d'une famille nombreuse (minimum 3 enfants)  
 > Être Scolaire (Collégien ou Lycéen), ou Étudiant, ou Stagiaire de la Formation Professionnelle, ou Apprenti, ou effectuer le Service Civique.  
**pass XL ou Scolaire Enfant Famille Nombreuse**  
 Permanent ..... **14,60€**/mois  
 Annuel ..... **176€**

**pass XL Jeune**  
 30 jours ..... **36,70€**  
**Recharge d'euros**  
 Le voyage ..... **1,12€**

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Déposez le justificatif lié à votre statut (Même justificatif que les Jeunes moins de 26 ans)
- Déposez les justificatifs liés à la composition de la famille

Photocopie de la carte SNCF Famille Nombreuse du jeune concerné ou Photocopies de toutes les pages renseignées du ou des livrets de famille des responsables légaux des enfants membres de la famille (présentez les originaux).

*Dans le cas où les responsables légaux des enfants membres de la famille ne disposent pas de livret de famille commun (les deux noms sur le même livret), fournir en plus des livrets de famille individuels les justificatifs de vie commune : certificat de concubinage et attestation de domicile aux deux noms. Ex. : facture EDF, contrat de location... ou contrat Pacs.*

Pass Permanent  
**9,20** €/mois

Pass Permanent  
**14,60** €/mois

### Bénéficiaire de la CMUC<sup>(2)</sup>

CONDITION  
 > Fournir l'original de l'attestation CMUC, pour vous et vos ayants droit.  
**pass XL ou Scolaire Jeune Solidarité**  
 Permanent ..... **9,20€**/mois  
 Annuel ..... **110€**  
**pass XL Solidarité**  
 30 jours ..... **24,20€**  
**Recharge d'euros**  
 Le voyage ..... **0,70€**

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Déposez l'original de l'attestation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie faisant mention de la CMUC<sup>(2)</sup> en cours de validité.

Vous pouvez bénéficier, sous plafond de ressources CMUC, d'une « **tarification solidaire** » ouvrant droit aux tarifs « Solidarité ». Rendez-vous à l'Espace Services Clients RTM Bourse afin d'ouvrir une demande de dossier. Fournir l'ensemble des justificatifs suivants pour instruction (15 jours ouvrés) : pièce identité, livret de famille, attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent la demande, dernier avis d'imposition personnel ou du foyer auquel est rattaché le demandeur.

### Demandeur d'emploi non indemnisé

CONDITION  
 > Être non indemnisé par pôle emploi.  
**pass XL Solidarité**  
 Permanent ..... **19,50€**/mois  
 Annuel ..... **234€**  
 30 jours ..... **24,20€**

**Recharge d'euros**  
 Le voyage ..... **0,70€**

#### COMPOSITION DU DOSSIER

- Présentez votre carte Transpass.
- Déposez la notification de refus d'ARE (Attestation Retour à l'Emploi) datée de moins de trois mois, délivrée par Pôle Emploi.

Pass Permanent  
**9,20** €/mois

Pass Permanent  
**19,50** €/mois

# LES + DES ABONNEMENTS

	Pass XL Permanent / Annuel	Pass 30 J / 7J	Pass Scolaire Annuel/Permanent (primaire, collégien, lycéen)	Pass Intégral	Libre Circulation	
Déplacements illimités	<b>Réseau urbain RTM</b> 	<b>Bus - Métro - Tram</b> (Marseille, Allauch, Plan de Cuques, Septèmes-les-Vallons)	✓	✓	✓	
	<b>Navettes Maritimes RTM</b> 	Vieux Port-Pointe Rouge Vieux Port-L'Estaque Pointe Rouge-Les Goudes Ferry Boat, Mairie-Place aux huiles	✓	✓ + Nauti'Bus (Martigues)	✓ + Nauti'Bus (Martigues)	
	<b>Lignes Cartreize</b> 	<b>L240</b> de La Fourragère jusqu'à La Solitude <b>L51</b> de Saint Charles jusqu'à Septèmes-les-Vallons	✓	✓	✓	
	<b>Bus de l'Etang</b> 	<b>LZEN</b> : Square de Gaulle-Genevoix/Brassens <b>L5</b> : ZAC des Florides-Rebuty <b>L6</b> : Le Jai-Les Fortunés	✓	✓	✓	
	<b>Réseau Transmétropole</b> 	Ciotabus Bus des Collines Bus de la Côte Bleue Bus de la Marcouline Bus des Cigales	✓	✓	✓	
	<b>Trains TER</b> 	Dans Marseille et jusqu'à Septèmes-les-Vallons	✓	✓	✓ + Métropole	
	<b>Réseaux interurbains</b> 	Lignes reliant les communes du territoire Métropolitain Pays d'Aix Mobilité Navettes Aéroport		✓	✓	
	<b>Autres réseaux urbains</b> 	Aix en bus, Gardanne en bus, Bus de l'Etang, Lignes de l'Agglo, Libébus, Pertuis en bus, Ulysse		✓	✓	
	<b>Parkings relais</b> 	Marseille : 14 parkings Pays d'Aix : 5 parkings	✓ Marseille	✓ Marseille	✓ Marseille + Pays d'Aix	✓ Marseille + Pays d'Aix
	<b>Abonnement à « Le Vélo »</b> 	Marseille : 130 stations Utilisable à partir de 14 ans (sous conditions)	✓ Abonnement à 1€ sur rtm.fr	Tarif normal 5€/an Abonnement gratuit sur levelo-mpm.fr	✓ Abonnement gratuit sur levelo-mpm.fr	Tarif normal 5€/an
<b>Parcs à vélo (Aix)</b> 	Gares TER : Aix, Simiane Pays d'Aix Mobilité : Gare Routière, parkings relais Plan d'Aillane et Krypton		✓	✓		

## CARTE DE TRANSPORT

POUR BÉNÉFICIER DES TARIFS ADAPTÉS VOUS DEVEZ POSSÉDER UNE CARTE DE TRANSPORT



#### POUR ÉTABLIR VOTRE 1<sup>ÈRE</sup> CARTE TRANSPASS :

Présentez-vous dans un point d'accueil RTM\* muni(e) d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité couleur récente. La carte sera immédiatement et gratuitement délivrée.

\* **Espaces Services Clients du Métro** : Castellane, St Charles, Vieux-Port, Noailles, Bougainville, La Rose, Ste Marguerite et Espace Services Clients Bourse au 6, rue des Fabres 13001 Marseille.  
 Jours et horaires d'ouverture sur rtm.fr  
 Pour toute réclamation, rendez-vous sur rtm.fr ou adressez votre courrier à RTM DMC Relations Clientèle IMMEUBLE LE CALYPSO CS 70479 13217 Marseille cedex 02.

#### RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SUR VOS DROITS ET TARIFS SUR :

- rtm.fr
- lepilote.com
- Infos RTM : 04 91 91 92 10
- L'appli RTM



LA VALIDATION EST OBLIGATOIRE  
**FRAUDER VOUS EXPOSE À UNE AMENDE**

**100€** sans titre de transport valable  
**5€** pour les abonnés ayant oublié de valider systématiquement

Conditions détaillées disponibles sur rtm.fr